



## **CEREMA : REUNION CABINET MINISTRE- CETMEF. 12/01**

### ***Participants***

- **Cabinet Ministre** : MM BERTEAUD, FERRAND

- **Administration** :

. **CGDD/DRI** : Mme BREHIER, M TANGUY

. **SG/SPES** : M. TELLECHEA

....

. **CETMEF** : MM LE VEN, PIET, GUYOMARCH

- **OS** :

– **CFDT** : .., G. LE BANNER

– **CGT** : ..., J.C. BEAUDOIN, C. GOAS

– **UNSA-SANTE** : ..., A. SAVARY,

– **FO** : G. COSTIL, T. LATGER, O. BANCEL, R. PEIX, V. LABORIE, A. ROCHE, C. BAROU

### ***Agenda réunions NDST***

- **Bilatérales Cabinet – STC** : expression des spécificités, des craintes

– CERTU : 05/01

– CETMEF : 12/01

– SETRA : 13/01

- **Finalisation Protocole d'accord création du CEREMA** : 17/01

M. Berteaud, Directeur Adjoint du Cabinet, retrace la démarche de concertation qu'il conduit depuis 6 mois visant à « sauver le RST, en déclin » en regroupant les 8 Cetes et 3 ou 4 STC proches des Cetes (50 % des actions menées par les STC seraient réalisées par les CETE). L'objectif de la réunion est l'expression des spécificités du CETMEF et comment il envisage son insertion dans la réforme : y a-t-il des craintes ? Des risques ? Quelles solutions apporter ?

FO demande que les missions de service public, auxquelles les agents sont attachés, soient poursuivies et qu'en l'absence d'études d'impact, on n'abandonne pas d'activités. Le projet de réorganisation du CETMEF n'est plus valable aujourd'hui car le contexte a changé : certaines missions, qui ne peuvent pas aujourd'hui être exercées au sein du Cetmef, pourraient retrouver un intérêt au sein du CEREMA. Il faut éviter les pertes de compétences actuelles car il sera plus difficile de les recréer demain.

→ M. Berteaud en convient et indique qu'on saura d'ici un mois si cette réforme, qui est en l'état « la bonne réforme », se fera.

- Si la création du CEREMA est décidée, on remet à plat les réflexions stratégiques du CETMEF, mission par mission, appuyé par une cartographie, au sein du travail de préfiguration, prévu sur 11 mois ;
- Si non, le CETMEF poursuit sa réflexion seul (SDO ! ). FO rappelle alors que les instances ministérielles doivent être consultées au préalable s'agissant d'une réorganisation.

En attendant la décision gouvernementale, FO demande que des mesures conservatoires, discutées avec les OS, soient appliquées. M. BERTEAUD indique qu'il n'y voit pas d'opposition.

FO signale que sur les 3 sites menacés de fermeture (Aix, Nantes et Bonneuil) le manque de personnel se fait sentir : les départs ne sont plus remplacés, l'incertitude pesant sur la pérennité de ces sites a fait partir des agents. Pour pouvoir continuer nos missions il serait nécessaire de réembaucher sur ces sites. De même, en ce qui concerne les suppressions de sites envisagés dans le Schéma Directeur de l'Organisation SDO du CETMEF (Nantes, Aix et Bonneuil) le maintien de postes dans des structures locales du CEREMA peut être envisagé.

La CGT interpelle au sujet des suppressions des postes d'OPA. M. Le Ven répond, sous couvert de M. Berteaud, que les missions perdurent mais évoluent et qu'il a privilégié l'expertise par rapport aux interventions directes.

La CGT déplore ce changement d'orientation qui conduit à une perte de technicité et demande un moratoire sur les suppressions d'ETP sur le programme SAM.

M. Berteaud rappelle les moyens contraints de l'État sur lesquels il n'a pas de prise et que nous devons nous adapter et optimiser ceux qui nous sont alloués. Cette réforme se conduit dans le cadre de la RGPP donc le service qui en résultera aura moins de moyens que le RST aujourd'hui, ce qui nécessite de faire des choix.

Les inquiétudes des OS concernant le futur pilotage et les liens ex STC (pilotes) et ex CETE (experts) étonnent M. Berteaud qui répond par l'évolution de l'organisation d'un mode hiérarchique vers un mode matriciel - conduite de projet.

De même, aux inquiétudes au sujet d'un possible doublon avec l'IFSTTAR, au vu du décret fondateur, Mme Bréhier répond que c'est plutôt rassurant et qu'il faudra jouer sur les complémentarités Elle occulte complètement la description théorique des activités de l'IFSTTAR qui décrivent en grande partie celles du CETMEF et ne sont pas seulement déclinées du point de vue de la recherche. ! Il y aura également des liens forts à créer avec

les autres organismes scientifiques et techniques qui travaillent sur les domaines du futur CEREMA (cf. CEMAGREF/IRSTEA/...).

Puis, aux questions sur les services support, mentionnées par « parties de service » dans le projet de protocole, qui concernent les DREAL et AC, elle répond qu'un des premiers chantiers de la préfiguration sera d'étudier les transferts de personnels possibles, en s'appuyant sur ce qui existe, tout en conservant le souci d'en minimiser les déplacements.

Il est important de noter qu'en conclusion, un gel sur les réformes en cours du CETMEF et notamment les transferts de poste d'un site sur l'autre est décidé par M. BERTEAUD et des mesures conservatoires doivent être définies en collaboration avec les OS pour ne pas dilapider certains champs d'expertise du CETMEF avant son intégration éventuelle dans le futur CEREMA.

Extraits choisis :

M. Berteaud :

« le MEDDTL porte l'excellence de la technicité française »

« la technicité, l'expertise font la légitimité des STC »

« Le CEREMA doit être une charnière entre la recherche et l'opérationnel avec un transfert de savoir-faire vers le milieu professionnel »

« il n'y a pas de missions exercées par le CETMEF qui ne servent à rien »

« à ma connaissance, les missions réalisées par le Cetmef ne sont pas remises en cause »

« Chacun doit s'y retrouver, il ne doit pas y avoir de perte de missions »

« Je ne connais pas en détail le projet du CETMEF »

« Il y a des experts partout »

« j'aurais préféré conduire cette réforme en période de croissance »

« nous devons rendre le meilleur service public au meilleur coût »

« il reste encore un certain nombre de points à régler en phase de préfiguration »

« je vais être clair, nous demandons au directeur du Cetmef de suspendre sa réforme pour les 3-4 semaines qui viennent »

**Fo : TL**

« En ne remplaçant pas les postes d'experts, la direction du Cetmef savonne la planche du préfigurateur du NDST »

Les représentants FO CETMEF à la réunion

\* **CEREMA** : Centre d'Expertise pour les Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement.

Nouvel organisme du Réseau Scientifique et Technique du Ministère, qui serait créé à partir du regroupement des 8 CETE et de 3 STC : Le CERTU, le SETRA et le CETMEF, avec un statut d'Établissement public Administratif , ...

anciennes propositions de noms : NOST, NDST, ...